



DÉPROGRAMMATION À VIERZON : LA LIBERTÉ DE CRÉATION ET DE DIFFUSION NE SE NÉGOCIE PAS

Le SYNAVI a appris la déprogrammation d'Amazonia, de la Compagnie Grand Angle, initialement programmé le 1er avril 2027 au Théâtre Mac-Nab, théâtre municipal de Vierzon.

La liberté de création est indissociable de la liberté de diffusion. À l'occasion des dix ans de la loi LCAP, le SYNAVI réaffirme son attachement aux principes qu'elle consacre : la création artistique est libre, sa diffusion l'est également. Qu'une œuvre interroge le travail, les rapports sociaux, les institutions ou les choix politiques ne saurait constituer un motif pour l'écarter d'un théâtre public.

La loi LCAP reconnaît aux collectivités la liberté et la responsabilité de définir et de mettre en œuvre leurs politiques culturelles, tout en leur assignant l'objectif de garantir la diversité de la création et la liberté de diffusion artistique. Cette responsabilité ne saurait se confondre avec un pouvoir de sélection des œuvres selon les idées qu'elles portent ou les débats qu'elles suscitent. **Le pouvoir public peut définir une politique culturelle ; il ne peut décider de déprogrammer une œuvre au regard du caractère politique de son contenu.**

La déprogrammation d'Amazonia aurait précisément été motivée par le caractère politique du spectacle et par la volonté du maire de ne pas programmer de « théâtre politique ». Ces propos sont par ailleurs contestés par le directeur de cabinet du maire.

Le spectacle Amazonia a cependant bel et bien disparu de la programmation du Théâtre Mac-Nab après avoir été annoncé dans la saison 2026-2027.

Toujours à Vierzon, **la compagnie Terminus Partout** fait également état de l'annulation brutale de ses ateliers de théâtre destinés aux adolescent·es au Mac-Nab et de la déprogrammation d'un spectacle jeune public, le tout sans explication.

La succession de ces situations est préoccupante.

Au-delà des œuvres et des projets artistiques, ces décisions nous inquiètent pour **l'emploi des artistes, technicien·nes, médiateur·rices et salarié·es qui font vivre les équipes artistiques et culturelles**. Chaque déprogrammation ou suppression d'action fragilise concrètement des emplois et des parcours professionnels déjà soumis à une forte précarité.

Il y a là un véritable risque de censure, qui doit nous alerter. La mise sous contrôle politique de la création artistique n'est jamais sans conséquences : elle conduit à restreindre la diversité des œuvres, à fragiliser les équipes qui les portent et, progressivement, à réduire l'espace du débat public. La liberté de création et de diffusion n'est donc pas un principe abstrait : elle est une garantie démocratique.

Que devient le service public de la culture si une œuvre peut être écartée parce que son contenu est considéré comme trop politique — c'est-à-dire parce qu'elle interroge l'organisation de la société ?

Le SYNAVI manifeste son total soutien aux équipes concernées par ces déprogrammations et appelle la Municipalité de Vierzon à revenir sur sa décision.

À Vierzon comme partout ailleurs, le SYNAVI continuera à défendre des politiques culturelles fondée sur la liberté de création, les droits culturels, la diversité des expressions et la liberté de diffusion.